

## Passé, école et association<sup>1</sup>

Le fonctionnement d'une association est réglé par ses statuts, eux mêmes cadrés, en France, par la loi de 1901 sur les associations. Toute association est menacée par les effets de groupe décrits par Freud dans sa *Massenpsychologie*. La superposition à une même place de l'objet *a* et de l'idéal du moi donne consistance à un responsable, à un leader qui va faire autorité dans le groupe, ce qui rejette les membres du groupe dans l'anonymat à l'exception du maître qui seul porte son nom, nom qui devient la marque du groupe : c'est le groupe de X ou de Y. Cette formation collective suscite, nous dit Freud, une inhibition de la pensée au profit des affects, tandis que les enjeux moïques de concurrence et de prestance passent au premier plan. Freud apparente ces effets de groupe à l'hypnose.

Une association qui a la psychanalyse pour raison n'échappe pas à cette fatalité du groupe dont les effets sont autant de résistances à la psychanalyse. L'école est la réponse de Lacan au groupe.

Qu'une association se nomme École ne signifie pas qu'elle se prend pour telle ; cela signifie qu'elle a pris acte de cette menace et qu'elle tente, dans son fonctionnement statutaire et quotidien, de ne pas prêter aux effets de groupe, et, là où ils se produisent, elle tente de les déjouer. C'est ce à quoi s'engage chaque membre de la dite École. Lacan disait qu'il n'y a d'école qu'à ce que chacun de ses membres s'en sente responsable.

Contrairement à l'association, l'école n'est jamais là à l'avance, elle n'est jamais garantie, et ne se forme que ponctuellement.

Il nous faut distinguer l'École (E) comme nom d'une association, et « de l'école » (sans majuscule) qui est une formation collective bien particulière qui peut contrer les effets de groupe.

\*  
\* \*

Lorsqu'il fonde l'École Freudienne de Paris, Lacan met en place le cartel : 3 à 5 personnes plus-une chargée de la sélection, de la discussion et de l'issue à réserver au travail de chacun.

---

<sup>1</sup> Ce travail a été présenté à Bruxelles le 13 mai 2012, dans le cadre d'une matinée de l'EpSF « Fin de cure, passé, École, association ».

En 1975, il corrige cette formulation<sup>2</sup> : la fonction d'exception, la responsabilité particulière, donnée à la plus-une personne, serait-elle analyste, ne convient pas à un dispositif d'école.

Lacan distingue, sépare le plus-un comme fonction et le plus-un comme personne, et il précise la structure borroméenne du cartel. Le nouage borroméen du collectif est la réponse de Lacan au nouage du groupe par le leader.

Le plus-un a une double fonction : une fonction de nouage du collectif et une fonction de direction de son travail. Le plus-un, c'est aussi une place, place de l'objet *a*, et nous savons que l'immixtion d'un idéal du moi à cette place produit un groupe et son leader.

Le plus-un, nous dit Lacan, s'il est quelconque doit être quelqu'un.

Les futurs membres du cartel choisissent *quelqu'un* comme plus-un — il n'est *quelqu'un* que d'avoir été choisi pour occuper une place différente des autres. « Être quelqu'un » c'est une figure de l'idéal qu'on retrouve dans l'expression : « ça c'est quelqu'un ! » ...Mais, ce *quelqu'un* choisi par tous comme plus-un, ne se prête à cette fonction que comme semblant, et c'est comme un quelconque qu'il va prendre place dans le cartel. Dès lors, la fonction de plus-un qui n'est plus attachée à sa personne peut tourner : chacun des membres se sent, et est réellement, précise Lacan, responsable du cartel et peut y porter son nom.

Et, de cette place évidée de ce *quelqu'un*, l'objet *a* peut opérer comme cause du travail du cartel et du désir de ses membres.

\*  
\* \*

En 1967, Lacan propose un autre dispositif d'école alors que l'EFP est violemment agitée par la question des critères d'attribution des différents titres d'analyste. La proposition de mettre en place un dispositif de passe est la réponse de Lacan à cette crise dans l'École : à la question de ce que veut l'École comme critères pour ses psychanalystes, Lacan répond par la question du désir de l'analyste.

Le dispositif de passe articule trois places qui définissent trois positions subjectives différentes.

– le passant, qui demande à entrer dans le dispositif pour éclairer ce qui l'a conduit à occuper la place de l'analyste pour d'autres.

Il va mener sa recherche en l'adressant à deux passeurs qu'il rencontre séparément aussi souvent et longtemps que nécessaire.

---

<sup>2</sup> « Journées des cartels d'avril 1975 », *Lettres de l'École*, n° 18, Bulletin intérieur de l'École freudienne de Paris, avril 1976.

– Les passeurs sont des analysants en fin de cure, plus particulièrement occupés par la question du désir de l’analyste. Ils sont désignés par leur analyste et tirés au sort par le passant.

– Le cartel (ou jury), formé d’analystes. Il reçoit successivement chacun des deux passeurs qui témoigne de ce qu’il a entendu du passant. Le cartel travaille sur ce double témoignage jusqu’à ce qu’il puisse répondre par une nomination AE, ou pas de nomination.

\*  
\* \*

Selon l’idée la plus généralement reprise du fonctionnement du dispositif de passe, le passant, témoignant de son propre passage à l’analyste transmettrait, *via* les passeurs, au cartel (ou jury), un bout de savoir sur la passe ; le cartel (ou le jury) aurait à authentifier ce bout de savoir, à juger de sa valeur pour procéder à une nomination au titre d’Analyste de l’École.

Mon expérience dans des cartels de passe s’inscrit en faux contre une telle conception : il ne s’agit pas de ça dans le dispositif de passe, ça ne se passe pas comme ça.

D’où s’origine, où s’enracine cette conception du dispositif ?

Je dirai que cette conception du dispositif porte la marque du discours universitaire dans lequel le savoir est mis en usage à partir du semblant. Les critères d’attribution des titres y sont déterminés par l’institution à partir du savoir qu’elle détient des connaissances et qualités requises pour obtenir le titre.

La formation des analystes mise en place à l’IPA à la fin des années 1920 reprend ce schéma : la formation consiste en une psychanalyse didactique qui s’achève sur l’identification au moi de l’analyste, et un cursus d’enseignements et des contrôles qui donnent au psychanalyste en formation un savoir théorique et technique. Au terme de ce parcours, le candidat se présente devant un jury qui, après examen, lui attribue ou pas un titre l’autorisant à pratiquer des cures.

Selon cette conception, l’analyste résulte d’une identification, celle-ci mettant fin à la cure.

Pour Lacan, la cure s’achève avec la destitution du sujet supposé savoir qui fait le dés-être de l’analyste et la destitution subjective de l’analysant.

La destitution du sujet supposé savoir laisse un reste, un bout de réel qui fait trou dans le savoir, un rogaton de savoir sans sujet, insubjectivable. Ce reste, Lacan l’objective et le réduit au tracé d’une lettre : l’objet petit *a*.

Ce bout de réel peut être le gond du passage à l’analyste : il cause un désir mis en acte dans le passage à l’analyste d’un analysant qui a, dans sa cure, été mordu par Freud.

Cet acte se produit à chaque fois que l'analyste engage une cure analytique. Il y a un réel en jeu dans la formation du psychanalyste et ce réel, nous dit Lacan, provoque sa propre méconnaissance, voire sa négation systématique. Le fonctionnement des sociétés psychanalytiques et leur conception de la formation portent la marque du démenti de ce réel.

De même, la conception du dispositif de passe selon laquelle le cartel (ou jury) aurait à mesurer, à partir de son savoir propre, la valeur de l'élaboration du passant sur sa passe pour attribuer le titre d'A.E relève d'un démenti du réel en jeu dans la formation de l'analyste, ainsi qu'en témoignent les questions récurrentes portant sur les critères de la nomination. Lors des Assises de l'EFP sur l'expérience de la passe en 1978, Jean Clavreul dénonce déjà cette dérive universitaire<sup>3</sup>.

\*  
\* \*

Pouvons-nous soutenir, à partir de l'expérience que nous en avons, une lecture du dispositif qui lui donnerait toute sa portée d'être un dispositif d'école ?

Lacan pensait que le dispositif permettrait de répondre à la question de ce qui peut venir dans la boule de quelqu'un pour s'autoriser comme analyste. En 1978, lors du congrès de l'EFP sur la transmission<sup>4</sup>, il dit que la passe l'a déçu, déception qu'il noue à sa confiance dans la transmission et il conclut que la psychanalyse est intransmissible, et qu'il faut que chaque analyste réinvente la façon dont la psychanalyse peut durer.

Ainsi, le dispositif ne transmet pas ce qui peut venir dans la boule de quelqu'un qui passe à l'analyste. Mais Lacan avait proposé une autre lecture du dispositif. Dans la séance du 15 février 1977 du séminaire *L'insu que sait de l'une bévue s'aile amourre*<sup>5</sup>, il dit que dans la passe il s'agit de reconnaître un nœud borroméen dans le noir et il ajoute : « La passe dont il s'agit, je ne l'ai envisagée que d'une façon tâtonnante, comme quelque chose qui ne veut rien dire que de se "reconnaître entre soir", si je peux m'exprimer ainsi, à condition que nous insérions un A V [ un *ave*] après la première lettre : se reconnaître entre s(av)oir », entre savoirs inconscients, irréductibles. Cette indication ouvre une nouvelle perspective.

Le savoir singulier, inédit que recèle un témoignage de passe ne se transmet pas comme tel du passant au cartel grâce aux passeurs. Ce savoir ne se

---

<sup>3</sup> « L'expérience de la passe », *Lettres de l'École*, n° 23, Bulletin intérieur de l'École freudienne de Paris, avril 1978.

<sup>4</sup> « La transmission », *Lettres de l'École*, n° 25, volume 2, Bulletin intérieur de l'École freudienne de Paris, juin 1979, pp. 219-220.

<sup>5</sup> J. Lacan, *L'insu que sait de l'une bévue s'aile amourre*, séminaire inédit.

transmet pas comme tel mais il peut se reconnaître, et il se reconnaît essentiellement à ses effets sur les passeurs et le cartel.

\*  
\* \*

Le dispositif de passe articule trois places. Lacan précise qu'il se modèle du trait d'esprit, du rôle de la tierce personne.

Dans le mot d'esprit, on reconnaît, dans un éclair, un sens au non-sens (ou au peu de sens) de la phrase, mais on ne peut pas, ce sens en éclair, le transmettre sauf à répéter le trait d'esprit qui l'a créé, car toute tentative de le traduire, de l'expliquer ou de le définir le dissout.

Le sens du mot d'esprit paraît donc présenter quelque analogie avec le savoir en jeu dans la passe. Certes, une passe n'est pas un mot d'esprit, l'une et l'autre s'inscrivent dans des registres différents. Le mot d'esprit opère sur le sens : en jouant sur le sens courant et le non-sens, le mot d'esprit fait résonner le sens inédit du non-sens. La passe, quant à elle, se déploie entre savoir échangeable et savoir sans sujet : le dispositif fait surgir, en un éclair, un savoir inédit du savoir en défaut.

Prenant appui sur des fragments cliniques tirés de l'expérience de cartels de passe, je vais présenter une des lectures que nous pouvons faire du parcours effectué dans et par le dispositif. Je fais l'hypothèse que ce parcours est un tracé de l'acte psychanalytique instituant de l'analyste, tracé mettant en jeu des positions subjectives différentes.

Le passant tente de lever l'ombre épaisse qui couvre le raccord entre la position analysante vers la fin de la cure et l'analyste. Il va tenter d'entamer l'opacité de ce raccord en analysant sa propre passe. Lacan dit que le passant se risque « à témoigner au mieux de la vérité menteuse<sup>6</sup> ». Témoigner de sa passe, c'est tenter de serrer au plus près le réel en jeu dans ce passage, le réel en cause dans ce qui le pousse à en témoigner : cela conduit le passant à se risquer sur ce fil du rasoir où la vérité se barre, à tenter de construire, d'inventer des bouts de savoir pour mordre sur l'impossible jonction entre vérité et savoir. Le passant porte son témoignage aussi loin, il resserre le bout de réel autant qu'il peut le risquer.

Le passeur accompagne le passant dans son parcours. Mais c'est seulement quand le passant a bouclé sa passe que le passeur prend le relais. Le relais de quoi ? Qu'est-ce que le passant passe au passeur ? Je dirai que le témoignage du passant a serré, bordé ce qui était en cause dans sa passe et dans son désir d'en témoigner, un bout de réel qui a pris existence de ce bouclage.

---

<sup>6</sup> J. Lacan, « Préface à l'édition anglaise du Séminaire XI », *Autres écrits*, Le Seuil, Paris, 2001, p. 573.

C'est ce bout de réel, découpé par la vérité menteuse et transmis par le passant, que le passeur doit faire passer au cartel.

Le passeur doit témoigner auprès du cartel de la passe du passant. Il ne va évidemment pas répéter le parcours, le tracé du passant. Le bout de réel dont il a la charge, ce réel, cause de la passe du passant, il va le serrer d'un autre bord pour tenter de le transmettre au cartel. Le passeur est pris dans les effets d'après-coup du surgissement de ce réel. C'est à partir de ces effets qu'il va témoigner de ce qu'il a entendu du passant. C'est à partir de ces effets qu'il construit son témoignage, qu'il accomplit son propre serrage du bout de réel que lui a passé le passant.

Qu'en est-il du cartel ? Son propre parcours commence quand il a entendu successivement les deux passeurs. Le cartel a affaire à un texte, au texte qui se tisse de la mise en tension des deux témoignages, au texte de l'entre deux en quelque sorte.

Le cartel est à son tour pris dans les effets du bout de réel passé par les passeurs. Ce réel, le cartel tente de le border par un travail de déchiffrement de ce texte.

Ce texte est marqué par les différences, les discordances, les écarts, les contradictions entre les deux témoignages. Cela porte sur des éléments précis : des dates, des noms propres, des événements de la vie du passant, des interventions de l'analyste du passant pendant la cure, des textes de rêves que le passant a faits pendant sa cure ou pendant sa passe, etc. Souvent aussi, les passeurs racontent ce qui leur est arrivé pendant la passe du passant ou dans le moment qui précède leur rencontre avec le cartel : des rêves, des actes manqués, des rencontres bizarres, voire surréalistes, des incidents divers etc. Tout cela forme un texte disparate, énigmatique que le cartel va tenter de déchiffrer. Ce travail ne se fait pas sans que le bout de réel passé par les passeurs bouscule, déplace chacun de ses membres : nous sommes bien loin d'un groupe de sages qui rendrait son jugement à partir de critères plus ou moins bien établis ! Le cartel travaille jusqu'à ce que la réponse s'impose : nomination AE, ou pas de nomination.

Une nomination ne garantit pas une quelconque compétence — je vous renvoie à l'intervention de Jean Clavreul lors des Assises sur la passe de l'EF<sup>7</sup> où il développe la différence entre compétence et performance.

La nomination n'est pas nomination d'une personne à un titre dont elle pourrait se prévaloir dans son association.

Elle est nomination du réel, du savoir réel, du savoir sans sujet, dont l'analyste s'autorise en tant qu'il ne s'autorise que de lui-même.

La nomination signifie que le désir qui a précipité le candidat dans le dispositif et soutenu son travail de passe, ce désir a suscité le désir des passeurs et des membres du cartel. La nomination dit que là, il y a eu de l'école.

---

<sup>7</sup> *Lettres de l'École*, n° 23, *op. cit.*

Une non-nomination ne dit rien de particulier du passant, elle dit seulement que dans le dispositif, c'est pas passé, que ça ne s'est pas passé, ça n'a pas donné lieu à une nomination.

Si nous suivons l'idée que le dispositif peut se concevoir comme un tracé de l'acte, nous constatons que ce tracé fait trois tours qui forment les trois bords du bout de réel en cause dans le passage à l'analyste. Ce triple tourbillon est nécessaire à ce que ce savoir réel puisse, en un éclair, se reconnaître.

Une nomination signifie que le travail collectif mené par le passant, les passeurs et le cartel a été causé par ce réel, et pour faire écho à Lacan, je dirai que la nomination, c'est en quelque sorte le salut, l'ave que le cartel adresse à l'analyste.

\*  
\* \*

L'analyste ne s'autorise que de lui-même et de quelques autres. Autrement dit, il ne s'autorise pas de quelques-uns qui font autorité, ce qui est le cas de la formation ipéiste où les quelques-uns du jury donnaient le titre qui autorisait la pratique des cures. Les « quelques autres », c'est une formation d'école. L'analyste donc ne s'autorise que de lui-même... et de quelques autres — les quelques autres du cartel, du dispositif de passe, de l'École,... ce qui implique que de l'école, il y en ait.

« Qu'il suffise d'un qui s'en aille pour que tous soient libres, c'est, dans mon nœud borroméen, vrai de chacun, il faut que ce soit moi dans mon Ecole<sup>8</sup>. » C'est ainsi que Lacan dans sa lettre de dissolution désigne l'échec de l'École freudienne de Paris et la nécessité de sa dissolution : il faut que ce soit lui car sa personne a fait écran à son enseignement et a rendu impossible une formation d'école telle que chacun en prenne la responsabilité comme ce doit être le cas dans le cartel et dans le dispositif de passe.

Dans les quelques lignes de l'Annuaire de l'École Freudienne de Paris<sup>9</sup> qui introduisent la liste des AME, Lacan utilise une curieuse formulation : « fonction AE – Analystes de l'École », formulation qu'Annie Tardits a interrogée il y a quelques années. Je dirai que dans cette formulation, Lacan distingue les Analystes de l'École en tant que personnes, membres de l'École, et l'AE comme fonction. Qu'implique cette fonction AE ?

Nous avons vu que Lacan en 1975 est revenu sur la formation du cartel en distinguant la personne choisie comme plus-un par les membres du cartel et le plus-un comme fonction. Le cartel est une formation d'école et non un groupe, à condition que le plus-un comme personne se dessaisisse de cette fonction à laquelle il est porté par les membres du cartel et qu'il prenne place

---

<sup>8</sup> J. Lacan, « Lettre de dissolution », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 317.

<sup>9</sup> Dans l'Annuaire de 1971 et les suivants.

dans le cartel comme un membre quelconque, permettant ainsi à la fonction plus-un de tourner, tandis que l'objet *a* qui n'est pas écranté par sa personne peut causer le désir et le travail des membres. Revenons à la fonction AE.

J'ai rappelé que dans la passe, AE ne nomme pas une personne mais le réel en jeu dans la formation de l'analyste<sup>10</sup>. Cette nomination, l'Analyste de l'École en tant que personne ne l'endosse donc que comme semblant.

Parmi les membres de l'École, quelques-uns sont Analystes de l'École, ce qui les met en position de plus-un de l'École. Mais pour que de l'école se forme, il est nécessaire que chacun des Analystes de l'École, se dessaisisse comme personne de cette fonction plus-un et qu'il prenne place dans l'École comme un entre autres. C'est en tant que passant<sup>11</sup> et non comme passé qu'il pourra, comme dans sa propre passe, susciter de l'école.

Car dès lors, la fonction évidée de sa personne se réduit à deux lettres, AE, soit au réel qu'elles nomment : ce bout de réel bordé par le passant et transmis aux passeurs puis au cartel avec les effets qu'il porte, ce réel, reconnu et nommé dans le dispositif, peut être l'agent et l'enjeu de l'école et causer le désir et le travail de ses membres. De cette école, chacun des membres en a la responsabilité et chacun peut y porter son nom.

---

<sup>10</sup> Cf. l'Annuaire de l'École de psychanalyse Sigmund Freud, pp. 3 et 4.

<sup>11</sup> Lacan a pu dire que c'est comme passant, ou comme analysant qu'il faisait son séminaire.